

Questions orales

Comme les députés le savent, le *Feuilleton* d'aujourd'hui contient un avis de motion inscrit au nom du député de Champlain, lequel doit être étudié cet après-midi conformément aux dispositions de l'article 58 du Règlement. Le député de Saskatoon-Biggart propose que sa propre motion ait priorité sur la motion de subsides proposée selon l'article 58 du Règlement. La présidence a de sérieuses réserves à propos de la façon d'agir proposée par le député.

J'hésiterais beaucoup, sauf peut-être dans des circonstances extrêmement graves et s'il n'y avait aucune occasion prochaine de discuter de la question, à accepter qu'un débat d'urgence proposé en vertu de l'article 26 du Règlement ait priorité sur une motion proposée selon l'article 58 du Règlement. Dans le cas actuel, la présidence doit tenir compte du fait que non seulement aujourd'hui, mais aussi jeudi et vendredi de cette semaine ainsi que lundi et mardi de la semaine prochaine ont été désignés comme jours réservés aux questions de subsides. Étant donné les circonstances, je dois conclure que la motion dont le député de Saskatoon-Biggart a donné avis ne devrait pas être mise en délibération aujourd'hui.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LES SUBVENTIONS À L'ÉLEVAGE BOVIN—LES CONSÉQUENCES SUR LES MARCHÉS ET LES PRIX

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Vu la confusion et le désordre qui persistent sur les marchés du bétail partout au Canada à la suite de l'annonce, vendredi dernier, d'une subvention de 7c., et vu la baisse de \$4 ou \$5 qu'ont subie les prix du marché depuis cette annonce, ce qui a entraîné, en dépit des méthodes qu'a fait connaître le ministre hier soir, des dévaluations de stocks d'environ un demi-milliard de dollars pour l'industrie canadienne qui compte un cheptel de 13 millions de têtes, le ministre veut-il dire quelles mesures le gouvernement entend prendre pour ramener la confiance et la stabilité au sein de l'industrie canadienne de l'élevage bovin?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, ce n'est peut-être qu'un effet du hasard, mais la tendance à la baisse qui se manifeste aux États-Unis a également touché notre marché du bétail.

Des voix: Oh, oh!

M. Whelan: On ne peut pas encore dire que le moment n'était pas bien choisi pour lancer ce programme, et il est trop tôt pour dire s'il sera efficace ou s'il a bien engendré toute cette confusion sur laquelle certains députés insistent tellement.

Des voix: Oh, oh!

M. Whelan: Allons donc! Pour ma part, je dirai que ce sont eux-mêmes qui créent la confusion par certaines de leurs déclarations.

● (1420)

M. Hargrave: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Agriculture. Étant donné l'incertitude que l'on observe encore sur les marchés aux bestiaux, et à Toronto particulièrement, malgré les directives contenues dans le second point de l'annonce de la mise en œuvre d'un programme spécial qu'il a faite hier soir, le ministre sait-il que, sur le marché de Toronto, la procédure suivie ce matin n'ajoute pas la subvention de 7c. à l'enchère ou au prix du marché établi par le commerce?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, on me dit que bien qu'il y ait quelques non conformistes sur le marché de Toronto, la majorité des principaux acheteurs achètent aux prix de l'enchère auxquels on ajoute 7c. C'est-à-dire que l'on continue de procéder à l'enchère comme d'habitude, mais que les comptables ajoutent 7c. la livre, au profit de l'éleveur.

LES SUBVENTIONS À L'ÉLEVAGE BOVIN—LE REMBOURSEMENT DES PRIMES AUX TRANSFORMATEURS

M. Dan Hollands (Pembina): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Agriculture. Comme les directives relatives aux subventions à l'élevage bovin, rendues publiques hier ne précisent pas quand le transformateur sera remboursé des paiements effectués à partir de ce fonds, le ministre dira-t-il à la Chambre et à la population quand il va faire cette annonce?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le transformateur sait très bien qu'on lui remboursera le montant qu'il verse au producteur. Il devra cependant prouver qu'il a vraiment versé ce montant au producteur. Nos comptables vérifieront ses livres. Ils vérifieront les pièces justificatives auprès des gens qui ont vendu le bétail, et il ne sera pas possible que les transformateurs soient remboursés par le gouvernement sans avoir prouvé de façon indiscutable qu'ils ont payé ce montant aux producteurs, montant comprenant la prime du gouvernement.

M. Hollands: Qui va payer l'intérêt sur ce montant d'argent? Les transformateurs seront-ils remboursés dans un délai inférieur à six mois?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, ces remboursements seront effectués dans les sept jours qui suivront la livraison. Ils seront faits aussi rapidement.

Des voix: Oh, oh!

LES SUBVENTIONS À L'ÉLEVAGE BOVIN—DEMANDE DE PROGRAMME DE SOUTIEN DES PRIX—LES DÉLAIS

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggart): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de poser une question supplémentaire au ministre. Comme la baisse des cours depuis l'annonce du ministre la semaine dernière a réduit de plus de moitié la subvention de 7c. la livre offerte aux producteurs, est-il prêt à envisager l'établissement d'un programme direct de prix de soutien pour assurer au producteur l'argent que le contribuable canadien va verser dans le cadre du programme du ministre?